

Accès à la Formation en Soins Infirmiers

Modalités d'inscription à l'IFSI du Centre Hospitalier Le Vinatier :

Que vous ayez été sélectionné(e) via Parcoursup, retenu(e) dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue (FPC), ou admis(e) en tant qu'étudiant(e) militaire, etc..., cette page vous guidera à travers les démarches nécessaires et obligatoires pour la finalisation de votre inscription administrative et pédagogique.

- 1. Pré-inscription obligatoire via Myselect [2] (pour les admissions via Parcoursup, ou FPC).
 - 2. Téléchargement et préparation des documents suivants :
 - > Fiche 1 : Formulaire de renseignements (cf.: page de l'inscription choisie : Parcoursup; FPC; Médecins, Maïeuticien ou DFASM; Mutation et Intégration).
 - > Fiche 2 : Consentement CNIL.
 - > Fiche 3 : Droit à l'image.
 - > Fiche 4 : Attestation de financement, si concerné(e).
 Si non concerné(e) : insérer une feuille avec la mention "non concerné(e)".
 - Certificat médical d'aptitude complété et signé par un médecin agréé
 - Attestation médicale de vaccination et d'immunologie complétée et signée par un médecin agréé

- > Attestation de paiement de la CVEC : cvec.etudiant.gouv.fr
- 3. Un virement de 178 € à effectuer sur le compte de l'IFSI Le Vinatier correspondant aux frais d'inscription (merci de préciser pour quelle personne le virement est effectué), ci-après RIB à utiliser.

■ DANS CETTE RUBRIOUE

- Inscription via Parcoursup
- Inscription via la Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Inscription des médecins et maïeuticiens titulaires d'un diplôme étranger et du DFASM
- Inscription par mutation et intégration

INSTITUTS DE FORMATION IFSI-LE VINATIER

BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX EN PARTENARIAT AVEC